

Dépenses :

les communes du 64 notées

► L'association Contribuables associés a noté, comme chaque année, les communes par rapport à leurs dépenses de fonctionnement. ► Une notation à expliquer.

« Votre maire est-il économe des deniers publics ? » Chaque année, dans son « Argus des communes », l'association Contribuables associés note toutes les villes et villages de France selon leur niveau de dépenses par habitant.

L'édition 2020, basée sur les dépenses 2019, est en ligne (1).

« L'Argus » permet à chacun de se donner une idée du niveau de dépenses publiques de sa commune comparé aux autres, annonce Eudes Baufreton, le directeur de l'association. Face à l'augmentation de la fiscalité, la maîtrise des dépenses locales est un enjeu fondamental.

N'oublions pas que chaque euro dépensé par un maire est un euro payé par les citoyens administrés. » Voilà ce qu'on peut lire dans le texte qui accompagne la présentation de ces notes.

Association auto-déclarée « apolitique », Contribuables associés fait campagne contre « le trop d'impôts ». Beaucoup la classent, a minima, parmi les « libéraux ».

Une note et de grosses lacunes

Une note pour chaque commune, c'est simple, facile à comprendre mais c'est aussi terriblement réducteur. Seules les dépenses de fonctionnement

sont prises en compte. Dans sa notation, « l'Argus » n'intègre ni le niveau de la fiscalité, ni les dépenses d'investissement, ni l'état de dette des communes. Encore moins les recettes...

Deuxième critique : l'association juge la quantité de dépenses mais pas leur intérêt.

Troisième souci : à l'heure où toutes les villes font partie d'une intercommunalité, il devient de moins en moins pertinent de raisonner uniquement à l'échelon communal quand on évoque les finances publiques.

Ces limites étant posées, ce travail offre malgré tout la possibilité aux citoyens de connaître en quelques clics les chiffres clés des finances de leur commune.

Reste à comprendre ces chiffres bruts. Difficile d'y parvenir s'ils ne sont pas mis en perspective par les principaux intéressés : les maires.

JEAN-CHRISTOPHE DURAND ■

(1) arguscommunes.touscontribuables.org

ZOOM

Que range-t-on dans les dépenses de fonctionnement ?

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services de la collectivité. On y trouve : les charges de personnel, les achats de fournitures, les charges de gestion courante (électricité, téléphone, indemnités des élus...), les prestations de services (publicité, réceptions...), les charges financières (intérêts des emprunts, frais financiers...).

Pau : « Maîtriser la dépense pour investir »

► Pau : 15/20

→ 1106 € de dépenses de fonctionnement par habitant en 2019 (médiane des communes de même taille : 1 385 €).

→ La réaction du maire François Bayrou : « Oui, nous, on fait attention. C'est pour cela qu'on est bien classés. J'ai toujours pensé qu'il fallait une gestion économe des deniers publics, et je l'ai prouvé. Sauf en matière d'investissement, parce que l'investissement c'est l'avenir. »

→ En réduisant ses dépenses de fonctionnement de près de 14 % entre 2018 et 2019 (de 102,69 à 88,5 millions d'euros), Pau est passée d'une note de 12 à 15/20.

« Ces dernières années, nous avons plutôt bien maîtrisé nos dépenses, ce qui n'est pas simple, reconnaît Jean-Louis Perez, le premier adjoint en charge des finances. Il y a des charges incompréhensibles, d'autres dépenses que nous ne maîtrisons pas (salaires, prix du carburant pour un parc de 400 véhicules...). La mutualisation des



« Nous avons eu recours à l'emprunt pour financer notre politique. Mais la dette reste maîtrisée », indique Jean-Louis Perez.

© ARCHIVES A TORRENT

dépenses entre la Ville et l'Agglo est source d'économies. Des transferts de compétences de la Ville vers l'Agglo, comme le secteur de la petite enfance en 2019, peuvent expliquer certaines variations. »

Une maîtrise de la dépense qui a eu une finalité : investir. « Nous n'avons pas voulu toucher au levier fiscal (avec 803 €/hab., Pau est la 21^e ville française où l'on paie le plus d'impôts locaux d'après

« l'Argus des communes », NDLR), alors nous avons eu recours à l'emprunt. »

La cité royale est passée d'une dette de 730 €/hab. en 2014 à 1 080 € en 2019. « A notre arrivée, nous avons trouvé une dette faible, rappelle Jean-Louis Perez. Mais c'est parce que les investissements qui auraient dû être faits ne l'avaient pas été, notamment aux Halles. Nous avons eu recours à l'emprunt pour financer notre politique. La dette reste maîtrisée : en moyenne, la dette par habitant d'une ville comprise entre 50 000 et 100 000 habitants est de 1 500 euros. Et notre capacité de désendettement est bonne : il nous faudrait cinq années pour la rembourser grâce à notre auto-financement. On est aujourd'hui dans une situation très convenable compte tenu des investissements réalisés. On peut ne pas être d'accord sur les choix, mais nous pensons que nos investissements ont été utiles à la ville comme aux Palois. »

Les chiffres clés des communes

	Dépenses de fonctionnement par habitant	Médiane des communes de même taille	Note de l'Argus	Impôts locaux par habitant	Dettes de la commune par habitant
Pau	1 106 €	1 385 €	15/20	803 €	1 080 €
Lons	1 086 €	1 110 €	9/20	492 €	267 €
Billère	982 €	1 110 €	12/20	648 €	979 €
Oloron	986 €	1 110 €	12/20	347 €	1 056 €
Orthez	975 €	1 110 €	13/20	607 €	940 €
Lescar	1 192 €	1 110 €	7/20	520 €	835 €
Jurançon	690 €	936 €	16/20	417 €	543 €
Mourenx	1 132 €	936 €	5/20	420 €	822 €
Gan	663 €	936 €	17/20	364 €	812 €
Salles	653 €	936 €	17/20	452 €	769 €
Idron	489 €	781 €	18/20	297 €	418 €
Bizanos	857 €	781 €	8/20	579 €	1 421 €
Monein	719 €	781 €	11/20	307 €	188 €
Serres-Castet	1 005 €	781 €	4/20	374 €	914 €
Morlaàs	875 €	781 €	2/20	342 €	811 €
Gelos	542 €	781 €	18/20	417 €	241 €
Nay	815 €	781 €	9/20	393 €	2 145 €
Artix	831 €	656 €	5/20	320 €	176 €
Sauvagnon	631 €	656 €	11/20	358 €	974 €
Mauléon	759 €	656 €	7/20	371 €	1 220 €
Pontacq	475 €	656 €	12/20	233 €	526 €
Montardon	597 €	656 €	12/20	317 €	474 €
Arudy	1 104 €	656 €	2/20	404 €	1 131 €
Coaraze	526 €	656 €	16/20	246 €	500 €
Asson	499 €	656 €	15/20	157 €	752 €
Laruns	3 080 €	656 €	2/20	792 €	3 747 €
Bordes	519 €	656 €	16/20	379 €	665 €
Buros	438 €	549 €	15/20	352 €	352 €
Bénéjacq	400 €	549 €	17/20	317 €	192 €
Ger	524 €	549 €	4/20	270 €	1 651 €

Les chiffres clés des communes © Studio Graphique

L'Argus des communes évalue uniquement les dépenses de fonctionnement de la commune par habitant, par rapport aux communes de même taille. Les 10 % des communes les plus dépensières ont 2/20, les 10 % les moins dépensières 18/20. Pour les autres, une note variant de 2 à 18 leur est attribuée selon leur niveau de dépenses. Les chiffres, tous extraits de l'Argus, concernent l'année 2019.

Lons : « C'est un classement orienté et réducteur »

► Lons : 9/20

→ 1 086 € de dépenses de fonctionnement par habitant en 2019 (médiane des communes de même taille : 1 110 €).

→ La note reste identique à l'année dernière alors que les dépenses de fonctionnement ont sensiblement diminué (de 15,07 à 14,4 millions d'euros).

Les autres indicateurs bruts (492 €/hab. d'impôts locaux, 267 €/hab. de dette) sont bons, voire très bons.

→ La réaction du maire Nicolas Patriarche : « C'est un classement orienté et réducteur. Orienté car il part d'un postulat que toute dépense publique n'est, par principe, pas bonne.

Réducteur car il ne prend en compte qu'une ligne du budget, qui ne permet pas de juger de la bonne gestion d'une ville, sans l'expliquer.

A Lons, nous avons choisi d'effectuer beaucoup de choses en régie. Cela nous permet d'être plus réactifs, quand on a par



« Le travail de l'Argus ne permet pas de juger de la bonne gestion d'une ville », indique le maire Nicolas Patriarche. © ARCHIVES/SIMATHIER

exemple de petits travaux d'électricité ou de plomberie à faire. Ce qui se répercute sur notre masse salariale. Mais cela correspond à un choix politique revendiqué.

A côté de cela, cela fait 12 ans qu'on n'augmente pas nos taux d'imposition communaux. Nous sommes trois voire quatre fois moins endettés que la moyenne des villes de taille équivalente. Ces dix dernières

années, on n'a emprunté qu'une seule fois. Et on a investi plus de 32 millions d'euros durant le mandat 2014-2020. Autant de données qui n'entrent pas dans la notation. Plutôt que "l'Argus des communes", je préfère regarder ce que dit la Cour des comptes.

Et puis une commune un peu endettée n'a rien de dramatique. Cela dépend des raisons. Sous la mandature de mon prédécesseur, l'endettement est monté jusqu'à 10 ans. Mais cela s'expliquait : c'était l'époque où la démographie lonsoise explosait, il fallait mettre en place des services, construire des écoles... C'étaient des investissements pour l'avenir.

A l'heure où on sent monter la défiance et le populisme, il est bon de rappeler que toute dépense ou tout impôt n'est pas mauvais. Dans la très très grande majorité des collectivités, nous essayons de ne pas dilapider l'argent public. »